

APPEL À PROJET À DESTINATION DES ARTISTES

P.A.N.A.M.A

Professionnalisation et Accompagnement des Nouveaux Artistes des Musiques Actuelles.

1 Préambule : Le centre de ressource des Musiques Actuelles : Les Musicophages.

Le centre de ressource des Musiques Actuelles Les Musicophages concourt à la professionnalisation de la filière des Musiques Actuelles en accompagnant chaque année des porteurs de projets : artistes, groupes musicaux, structures professionnelles (éditeurs, tourneurs, labels...) dans leur structuration et leur développement.

Cette mission, confiée par la Mairie de Toulouse, soutenue par le département de la Haute-Garonne, Les Musicophages l'accomplissent depuis de nombreuses années en mettant en œuvre des moyens et des ressources pour offrir à ses porteurs de projet un suivi personnalisé, des formations, des ateliers, au-delà de tout critère esthétique.

L'équipe du centre ressource, ainsi que son réseau de professionnels des métiers des Musiques Actuelles sont mis à contribution dans cet accompagnement innovant et inédit sur le territoire.

2 Objet de l'appel à projet : Accompagnement personnalisé à la professionnalisation.

On constate aujourd'hui que les artistes émergents sont victimes d'isolement dans leur développement et manquent aujourd'hui des compétences des professionnels de la filière pour les accompagner dans l'élaboration de leur stratégie, leur développement, les aider à cadrer leurs actions et élever leur projet artistique à un niveau professionnel.

S'improvisant tourneur, producteur, manager, attaché de presse, graphiste, community manager, l'artiste est aujourd'hui enseveli sous des activités dont il n'est pas spécialiste, il est alors contraint de sacrifier ses disponibilités artistiques et son temps de création.

C'est en partant de ce constat que le centre de ressource des Musiques Actuelles Les Musicophages propose d'accompagner cette année 10 porteurs de projets artistiques, dans leur intégration au sein d'un réseau de professionnels. Cette intégration, les porteurs de projet en seront les seuls acteurs, par leur travail et leur détermination.

L'objectif clairement défini sera de développer son entourage professionnel en signant un contrat avec un label, un tourneur ou un éditeur.

3 Déroulement de l'accompagnement

Le calendrier de l'accompagnement s'étalera sur une année civile, de janvier à décembre 2020. Il s'appuie sur le planning des activités de formations hebdomadaires qui se tiennent au sein du lieu et sur les compétences l'équipe de formateurs professionnels qui l'animent.

Construit en concertation avec les porteurs de projet le calendrier est découpé comme suit :

- **Janvier 2020 :**

Signature de la convention d'intégration au parcours d'accompagnement au sein des Musicophages. Rencontre des candidats retenus.

- **Février à Juin 2020 :**

- Des rendez-vous d'avancement mensuels (durée : 1h, sur rdv)

Au terme de chacun de ces entretiens personnalisés, un point sera fait sur l'avancement du travail de fond de l'accompagnement, ainsi que sur les besoins de l'artiste en fonction de son actualité. Les axes de travail, les tâches nécessaires et les délais impartis à la bonne continuation et à l'avancée de l'accompagnement seront consignés dans un compte rendu d'entretien.

- Des ateliers de formation professionnelle (durée : 4h / atelier)

À l'occasion de ces demi-journées de formation, les porteurs de projet seront soit encadrés individuellement, dans le cadre d'une réponse à un besoin précis, soit réunis en groupe, ceci afin de renforcer la mise en réseau, l'esprit de cohésion, l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expérience. Les thématiques de ces temps de formation peuvent être :

- Consolider sa communication visuelle et écrite
- Renforcer ses moyens de communication numérique (réseaux sociaux, mailing list...)
- Méthodologie de la recherche de partenaires professionnels
- Se préparer pour un salon professionnel ou un entretien téléphonique
- Développer son réseau
- Renforcer sa qualité d'écriture
- Améliorer sa prononciation en Anglais
- Développer son univers graphique...

- Des sessions de travail en autonomie

Ces sessions ont lieu obligatoirement au sein du centre de ressource, 6 rue de la Bourse, et seront planifiées en concertation avec les porteurs de projet, qui profiteront de ces moments pour utiliser les outils professionnels mis à dispositions (annuaires professionnels, internet, fonds documentaire, bibliographies).

- **Juillet et Aout 2020 : Fermeture Estivale**

- **Octobre 2020 : Déplacement sur un salon professionnel**

- **Novembre à Décembre 2020 :**

Rendez-vous sur demande (durée : 1h). Au terme de l'accompagnement, Les Musicophages continueront à aider les porteurs de projets dans la négociation des termes de leurs contrats, leur administration juridique ou leurs choix stratégiques.

3 Modalités d'application : instruction et sélection des projets

3.1 Bénéficiaires

Pour bénéficier de cet appel à projet, les porteurs de projet doivent :

- Résider en Haute-Garonne.
- Être majeur à la signature de la convention d'accompagnement.
- Avoir déjà réalisé un enregistrement sonore en studio.

3.2 Critères de sélection

Le présent appel à projets relève d'une stratégie globale d'insertion dans le monde professionnel de l'artiste.

Les candidats devront proposer un projet rentrant dans le cadre des esthétiques des Musiques Actuelles. Une attention toute particulière sera portée sur les projets offrant une véritable innovation dans leur domaine esthétique et/ou mêlant différentes esthétiques musicales.

La maturité du projet, son ambition, son réalisme et la motivation qui anime le porteur de projet seront pris en compte. Les enregistrements sonores, ainsi que les éventuels sites internet, réseaux sociaux, articles de presse seront consultés attentivement.

Cet appel à projet est ouvert aux musiciens issus de tout apprentissage : autodidactes, écoles de musique, conservatoires...

L'accompagnement des artistes par Les Musicophages sera adapté aux situations particulières qui lui seront soumises par les porteurs de projets, afin de proposer des parcours cohérents et personnalisés.

Aucun critère de situation d'emploi ni de conditions de ressources ne sont exigés, l'accompagnement étant gratuit pour le bénéficiaire.

3.3 Modalités d'instruction et de sélection des projets

3.3.1 Contenu des dossiers :

Pour être complet, un dossier de candidature devra comprendre :

- La fiche de contact remplie. Téléchargeable [ici](#).
- L'ensemble des réalisations déjà existantes (albums, enregistrements, dossiers de presse, extraits de presses papier ou numérique, biographie...).
- Une lettre de motivation (note d'intention, enrichie d'un volet professionnel), **signée par l'ensemble des membres du projet.**

Note : La lettre de motivation est un document simple, qui doit comporter :

- Une présentation du projet artistique.
- L'identification claire au sein du projet de l'interlocuteur lors de l'accompagnement (maximum 2 membres du groupe).
- L'identification des membres fondateurs, de la hiérarchie et/ou organisation entre les membres établie au sein du projet.
- Une liste des objectifs du porteur de projet à l'aube de son accompagnement professionnel.
- Les disponibilités du porteur du projet, et sa capacité à se mobiliser pour accomplir les tâches qui lui seront confiées.

3.3.2 Sélection des projets

Étape 1

L'éligibilité des dossiers de candidature fera l'objet d'un examen par un comité représentant l'ensemble de l'équipe du centre ressource Les Musicophages, qui peut solliciter l'expertise de membres de réseaux professionnels et des pôles de compétences auxquels il est intégré. Un maximum de 10 dossiers seront présélectionnés.

Le comité de sélection sera attentif aux points suivants :

- Adéquation aux objectifs généraux de l'appel à projets
- Résultats et impacts attendus
- Qualité générale de la présentation du dossier.

Étape 2

A la suite de la présélection sur dossier, se tiendra un rendez-vous pour chaque artiste présélectionné, avec le comité de sélection, dans les locaux du centre de ressource Les Musicophages.

Étape 3

A la suite de ces entretiens, tous les artistes retenus seront conviés à un dernier entretien, au sein des Musicophages, afin de signer la convention d'accompagnement et le calendrier global associé, fléchant les étapes du processus.

4 - Dépôt des dossiers et modalités de réponse

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au : **Dimanche 17 Novembre.**

Les dossiers devront être envoyés sous forme dématérialisée **UNIQUEMENT.**

Procédure relative à l'envoi par voie dématérialisée :

Les dossiers doivent être adressés **en une seule fois**, via le service **wetransfer**, avec pour adresse de destinataire panama@musicophages.org .

Merci de prendre en compte les points ci-dessous avant de réaliser votre envoi.

- La **fiche de contact** remplie doit être renvoyée au format PDF et nommée « **contact_nomdugroupe.pdf** »
- La **lettre de motivation** doit être renvoyée au format PDF et nommée « **lettre_nomdugroupe.pdf** »
- L'ensemble des réalisations déjà existantes
 - La **musique** devra pointer vers des sites de **streaming**. (Soundcloud, Deezer, etc...) (pas de WAV ou MP3), consignés sous forme de liens dans le dossier de presse ou dans un fichier PDF, nommé « **musique_nomdugroupe.pdf** ». Les clips sont autorisés.
 - Les **dossiers de presse** devront être envoyés au format PDF, nommé « **presse_nomdugroupe.pdf** ».
 -

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions de dématérialisation et de dénomination évoquées ci-dessus sera rejeté.

Plus d'informations : Les Musicophages, tel : 05 61 21 71 50 – panama@musicophages.org

Avec le soutien de nos
partenaires :



